

USI-CGT - Case 460 - 263 rue de Paris 93514 Montreuil cedex

☎ 01 48 18 84 16 Fax 01 48 18 82 59

E.mail : contact@interim.cgt.fr Site internet : www.interim.cgt.fr

SALAIRES !

1^{ER} MAI 2011

C'EST MAINTENANT QUE ÇA SE DÉCIDE !

Le salaire doit permettre de vivre dans la dignité, de se nourrir, de se vêtir, d'accéder à un logement décent, d'assurer l'éducation de ses enfants, de se distraire, de se cultiver, etc.

Des luttes existent partout : manifestations, débrayages ou grèves de longue durée, pour la revalorisation des salaires, pour garantir des conditions de travail décentes, pour le maintien des emplois.

Pour l'Union Syndicale de l'Intérim CGT, la solution réelle passe par revendiquer de meilleurs salaires et des emplois stables !

Le mensonge, méthode de gouvernement pour tromper les salariés

Patronat et gouvernement restent sourds aux revendications et enfoncent le clou en espérant nous faire avaler la négociation d'une pseudo-prime.

Le jeu de bonneteau orchestré par SARKOZY vise à exonérer les patrons de leur participation à l'effort collectif.

Selon le MEDEF, il serait indécent de revendiquer des augmentations de salaire.

En même temps, SARKO diminue le montant des allocations chômage en obligeant les chômeurs à accepter des boulots moins payés, éloignés de leur domicile.

Les entreprises d'intérim qui ne cessent de faire de succulents bénéfices (ADECCO a dégagé un bénéfice net de 423 millions d'euros pour l'année 2010 !) peuvent toujours compter sur un gouvernement des riches.

Ce dernier leur consent en plus, des réductions de cotisations sociales au détriment de la Sécu !



Défendre le salaire, c'est défendre la Sécurité Sociale et les Retraites !

Notre salaire, c'est le salaire net que nous percevons à la fin du mois. C'est aussi les cotisations sociales.

Ces cotisations sont un salaire indirect socialisé qui nous permettent de sortir de la misère : faire face à l'accident, la maladie, le chômage. Ce sont les cotisations sociales qui assurent la retraite. Lorsque le gouvernement décide de diminuer les cotisations patronales exonérant ainsi les patrons de ne pas cotiser sur une partie de la rémunération, c'est pour gonfler le profit des actionnaires.

☞ **Les conséquences** : Un affaiblissement de la protection et une diminution même de notre salaire direct !

AUGMENTER LES SALAIRES, C'EST URGENT ! C'EST POSSIBLE !

Il faut donc se battre contre un patronat et un gouvernement qui, main dans la main, tentent de rogner sur les acquis des salariés au profit des plus riches.

Priorité aux salaires et non aux dividendes des actionnaires !

Parce que c'est le fruit de notre travail, il ne doit pas aller aux poches des actionnaires !

L'Union Syndicale de l'Intérim-CGT revendique de véritables augmentations de salaire, pas de la monnaie de singe !

- ⇒ *Un salaire minimum: 1600 € net /mois*
- ⇒ *Un vrai 13^{ème} mois pour TOUS les salariés de l'intérim*
- ⇒ *Indemnités de petits déplacements et grand déplacement pour TOUS !*
- ⇒ *L'âge de départ à la retraite à taux plein à 60 ans.*
- ⇒ *Départ à la retraite anticipée à 55 ans pour ceux qui aujourd'hui sont cassés, usés*
- ⇒ *Suppression du délai de carence pour arrêt maladie*
- ⇒ *Un CDI dans l'entreprise utilisatrice pour les salariés intérimaires qui le souhaitent*
- ⇒ *Un CDI dans l'ETT: continuité du contrat et rémunération assurés par l'agence jusqu'à nouvelle mission et garanti à qualification et rémunération au moins égales avec reconnaissance de notre ancienneté.*

Ne cédon pas au fatalisme, défendons nos revendications !

La peur n'évite pas le danger. Courber l'échine n'a jamais évité les coups !

Dans ce pays, nous sommes plus de **2 millions d'intérimaires** à trimer sur les chantiers, les usines et les sites industriels, ...

Nous sommes plus de **20.000 salarié-e-s permanents d'agence d'intérim** à subir les pressions à la «rentabilité» et la menace du licenciement pour des clopinettes !

Regroupons-nous, organisons-nous pour être plus forts !

***Renforçons la CGT là où elle existe,
créons-la quand elle n'existe pas.***

Rejoignez la CGT !

Faisons du 1^{er} Mai, une grande journée de solidarité et pour le Progrès social !

L'Union Syndicale de l'Intérim CGT (*Manpower, Adecco, Randstad, Adia, Synergie, Start People, Crit, Riverchelles, Mercury, Leader, Triangle,...*) appelle tous les salarié-e-s intérimaires et permanents, à se joindre massivement aux manifestations.

A Paris, l'USI-CGT vous donne rendez-vous

**Le 1^{er} mai dès 14 h 30,
place de la République**

**Derrière les ballons gonflables de l'URIF-CGT et de l'USI-CGT
En Province, l'USI-CGT appelle les salariés et les militants à se joindre
aux manifestations locales**